



Notre Sologne vient de traverser une période particulièrement éprouvante et même dramatique pour bon nombre de ses habitants. Nos pensées vont à ces familles qui ont tout perdu en quelques minutes. Si Pierrefitte a partiellement été épargné, quelques familles ont eu garage ou sous-sol inondé occasionnant d'importants dégâts. La reconnaissance de catastrophe naturelle les aidera dans leur démarche auprès des assurances. Les services communaux pourront aussi les soutenir si besoin est.

Des élans de solidarité, de générosité, isolés ou en groupe, ont émergé spontanément. Notre village y a pris bonne part. Je remercie toutes les personnes qui par leurs dons, leur soutien, ont apporté réconfort à ces malheureux sinistrés. Je n'oublie pas le personnel communal qui est intervenu auprès des Pierrefittois mais des Salbriens aussi.

Il faudra bien tirer les leçons de ce séisme qui se reproduira si on ne s'adapte pas. À Pierrefitte, tous les points sensibles ont été recensés : les fossés (publics ou privés) mal ou pas entretenus, les écoulements d'eau fantaisistes (publics ou privés,...). Dans les semaines qui viennent, chacun devra prendre ses responsabilités et engager une réflexion pour améliorer ou faire disparaître ces endroits à risque.

Ce bulletin particulièrement dense et varié reflète, grâce à Pirkko et à la commission de communication, l'activité soutenue de notre village. Les presses (locales et régionales) se font souvent l'écho de notre bourg.

À l'heure des vastes regroupements de communes, seuls les villages unis, dynamiques et innovants pourront continuer à faire entendre leurs voix. Faisons tous ensemble que Pierrefitte en soit un magnifique exemple.

Jacques LAURE
Maire

« Le Pierrefittois »

Des nouvelles du pays

N° 46 - Juin 2016



Inondations à Pierrefitte – Le lavoir sous l'eau, page 3



La solidarité des Pierrefittois pour les sinistrés de Salbris, page 4



Montaine, la Mascotte de la Sologne, page 26

Inscription au concours des maisons fleuries

Pierrefitte sur Sauldre est reconnue depuis de très nombreuses années, entre autres événements, pour son fleurissement exceptionnel. Ceci a des retombées positives autant pour l'agrément des pierrefittois que pour attirer des visiteurs dans la commune et pour la notoriété de notre beau village. Ce sont d'ailleurs les visiteurs extérieurs qui s'extasient le plus sur le charme de Pierrefitte confirmant ainsi l'adage « nul n'est prophète en son pays ».

Et pourtant, chacun de nous peut participer à améliorer toujours plus notre cadre de vie. Comme l'année dernière nous avons ouvert le registre d'inscriptions à la Mairie pour le concours des maisons fleuries. Le nombre et la qualité des « maisons fleuries » comptent aussi pour le jury national de classement en 4 fleurs. Faisons en sorte que Pierrefitte reste dans les 250 plus beaux « villes et villages fleuris en France ».

Pour mémoire, en 2015 le premier prix avait été attribué à Mme et M. Jean-Pierre BRAULT.



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 Juillet à la Mairie.

Un jury passera dans la deuxième moitié de Juillet pour établir le classement.

Les critères qui seront évalués par le jury, en plus de la **créativité et de l'originalité**, sont :

Fleurs : Quantité-Variété-Harmonie des couleurs

Entretien : Propreté – Environnement

Contenants : Valorisation des objets

De nombreux prix seront offerts aux gagnants : bons d'achat, plantes, etc...



Au revoir Marguerite

Marguerite ARNAUD, la doyenne de Pierrefitte, nous quittait à l'aube de ses 108 ans.

Elle aimait la nature et les fleurs.

Nous présentons nos sincères condoléances à sa fille Suzanne.

SOMMAIRE

	Page		Page
La Grande Sauldre en furie	3	Le haut-débit	14
Nous avons rencontré	5	Le nouveau compteur Linky	16
Du côté de l'école	5	La vie des Associations	18
L'inauguration du presbytère	7	Les voisins se rencontrent	25
La bibliothèque	8	L'histoire de Montaine	26
Les 30èmes Musicalies	10	Les brèves	28
Les chemins de randonnée	12	Les informations du Conseil Municipal	31
Les travaux	13	La CCSR	34

Le mois de mai est passé au mois de juin dans de bien terribles circonstances.
La Grande Sauldre n'a jamais si bien porté son adjectif.



Si à Pierrefitte nous avons eu relativement peu de dégâts, bien des habitants se sont angoissés pendant plusieurs jours au moment de la montée de la Sauldre. Le soulagement fut grand lorsque le niveau a commencé à baisser. Une douzaine de maisons se sont quand même trouvées inondées du moins en sous-sol... Le personnel communal a aidé des habitants, qui ont fait appel à la Mairie, à monter des meubles et électroménagers sur des parpaings afin de les garder au sec.

Quelques témoignages :

Bernard Ancillon, sculpteur pierrefittois, dont la propriété jouxte la Grande Sauldre, en direction de Salbris : *« C'est la Mairie de Pierrefitte qui m'a alerté par téléphone du risque de crue dès qu'elle en a eu connaissance. Comme j'étais à l'étranger à ce moment-là, j'ai demandé à une personne de mon entourage d'aller voir ce qui se passait chez moi. En fin de compte l'eau a envahi mon terrain, mais a eu la bonne idée de s'arrêter à quelques cm du seuil de ma maison ! Je suis finalement rassuré, car cette crue centennale n'a pas envahi ma maison, juste mon atelier de sculpture, et encore de quelques cm seulement. Je peux donc attendre la prochaine crue centennale avec confiance. »*

Une habitante du lotissement, rue de l'Aubépine : *« Nous avons eu de l'eau dans le sous-sol et avons dû appeler les pompiers. Ce sont ceux de Nouan le Fuzelier qui se sont déplacés en premier et qui ont ensuite appelé ceux de Pierrefitte. Plusieurs maisons dans le lotissement ont eu le même problème. Je n'ai pas eu de dégâts sur le mobilier, le frigo, etc... car les employés de la commune étaient venus au préalable mettre le tout sur des parpaings. Juste dans le coffre d'un clic-clac, les couvertures et draps ont pris l'eau et j'ai dû les jeter. Tout est rentré dans l'ordre et espérons que cela ne se reproduise pas. »*



Évelyne Boudouin, les Alicourts : *« Nous avons surtout été touchés par les fossés qui ont débordé et qui ont envahi le local technique de la piscine à vagues. Nous avons immédiatement commandé les nouvelles machines, mais comme leur fabrication est faite à la commande il y a au moins 4 semaines de délais. Nous avons également dû procéder à la réfection du revêtement de notre court de tennis. Le débordement de la Sauldre s'est arrêté aux pieds des bungalows. D'autres dégâts moins importants se sont produits également, mais heureusement nous n'avons pas eu de cessation d'activité. Aucun client n'est reparti. Ils ont pris les choses avec beaucoup d'humour (ils sont majoritairement anglais), étant habitués à la pluie chez eux. Donc nous relativisons beaucoup ces problèmes uniquement matériels, mais n'aimerions quand même pas que cela se reproduise. »*



Plusieurs routes ont dû être coupées et nous nous sommes trouvés un peu « cernés » par les eaux.
Voir aussi : www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

La Commune de Pierrefitte possède un **Plan Communal de Sauvegarde et de Prévention des Risques Majeurs**. Ce document comporte toutes les informations nécessaires pour prévenir et faire prévenir, lors d'un risque prévisible et/ou déjà produit, au plus vite les personnes se trouvant dans la zone concernée.

Il comporte également en annexe toutes les informations et coordonnées nécessaires pour convoquer la cellule de crise afin de gérer au mieux la situation.

Le **DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)** vous a d'ailleurs été distribué l'année dernière, suite à la finalisation de ce plan.

Dans l'arrêté du 8 Juin 2016 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, l'article 3 spécifie que :
« *La franchise applicable est modulée en fonction du nombre de constatations de l'état de catastrophe naturelle [.....] qui ne sont pas dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles pour le risque concerné.* »



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

La commune de Pierrefitte sur Sauldre peut être confrontée à des événements exceptionnels, ce qui pourrait mettre la population en danger.

Il est important de prendre en compte l'ensemble des risques que l'on trouve sur la commune.

Nous disposons d'un plan communal de sauvegarde. Si un événement important venait à se produire sur la commune, l'implication de tous serait indispensable pour assurer la protection de la population.

Pierrefitte sur Sauldre fait partie des communes déclarées en catastrophe naturelle, ce qui va faciliter le remboursement des dégâts par les assureurs.

LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE

Puis dès le week-end suivant, la solidarité des pierrefittois s'est manifestée : une bonne soixantaine de personnes sont venues déposer des affaires de première nécessité pour les Salbrisien(ne)s qui ont tout perdu.

Il y avait de tout, des vêtements, des chaussures, de la vaisselle, du mobilier, de l'électroménager.

Tout a été amené chez Emmaüs à Salbris, mais **dans un local spécifique dédié aux sinistrés** de Salbris. Il est vrai que le personnel d'Emmaüs est habitué à traiter ce genre de situation, ce que

n'aurait évidemment pas pu faire le personnel de la commune de Salbris qui était particulièrement sollicité par ailleurs à gérer cette catastrophe.

Un très grand merci aux pierrefittois qui dans un délai si court se sont mobilisés en grand nombre.



Championne régionale de gymnastique

Blondinette aux beaux yeux bleus, à 9 ans, en CM1, elle vient de décrocher le titre de Championne Régionale de Gymnastique catégorie N7. Elle s'appelle Lily BARDET, elle est numéro 2 dans une fratrie de 3 enfants (eh oui, Lily, on ne peut pas toujours être première, mais là tu n'y es pour rien...).

Au départ, son cœur balançait entre l'équitation et la gymnastique ; alors pourquoi la gym ? Tout simplement parce qu'elle fait partie d'une équipe et surtout par esprit de compétition : c'est une battante, notre Lily – comme beaucoup d'enfants, elle n'aime pas perdre !!!

Les classements se font en équipe et en individuel sur la même compétition, on se donne pour soi, mais aussi pour le groupe : double motivation. Sa discipline préférée : les barres asymétriques. Mais en compétition, il faut tout maîtriser : sol, poutre, barres asymétriques, saut... Cette année, elle a participé à 2 compétitions qui avaient lieu à Vendôme : le championnat départemental – 3^{ème} sur 18 – et le championnat régional – 1^{ère} sur 86 !



Dans sa catégorie, il n'y a pas de championnat national, il faut attendre d'avoir 14 ans, le temps de se perfectionner et de se muscler un peu. D'ailleurs, ses copines de 14/15 ans du club de Salbris – où elle s'entraîne quand même 4 heures par semaine ! – vont participer au Championnat National...

La condition pour continuer c'est aussi de bien travailler à l'école, là encore pas de problème, elle arrive à tout concilier : *bien dans sa tête, bien dans son corps*. Que dire de plus, elle n'a pas du tout l'intention de s'arrêter en si bonne voie « *toujours plus loin, toujours plus haut, toujours plus fort* ». Elle y croit dur comme fer avec le soutien de ses parents. Elle veut continuer à gravir les échelons avec la même réussite bien évidemment ; et son rêve serait de pouvoir participer un jour aux Jeux Olympiques !!! (il faut avoir de l'ambition dans la vie, mais rassurez-vous ce n'est pas encore pour tout de suite).

Et voilà, Lily, il me reste à te souhaiter bon courage (je crois qu'il t'en faudra beaucoup, ce n'est que le début de l'aventure), bonne chance et bon vent !!!

M-C.B.

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

P'tit déj à l'école

Mercredi 1^{er} juin, les enseignantes ont organisé un petit déjeuner pour les élèves. Celui-ci a été bien agrémenté par M. Stern qui a fourni pains et viennoiseries diverses, a pris de son temps pour participer au débat sur l'équilibre d'un petit déjeuner. Nous le remercions vivement pour son investissement. Le but était de montrer l'importance de ce premier repas de la journée pour favoriser les apprentissages.

Petit rappel !

Pour son énergie : une céréale

Les céréales fournissent des glucides lents, indispensables pour donner de l'énergie aux muscles et nourrir le cerveau.

Les indispensables :

- Pain complet ou multi-céréales
- Ou Baguette
- Ou Mélange muesli aux fruits secs
- Ou Pétales de maïs soufflé



Je peux aussi prendre :

- Pain de mie
- Ou Biscottes/Cracottes
- Ou Sachets de biscuits spécial « petit-déjeuner »

... Et occasionnellement :

- Ou Viennoiseries
- Ou Céréales « enfant » au chocolat, au miel, fourrées, etc.

Je peux agrémenter tout cela par du miel, de la confiture et occasionnellement, de la pâte à tartiner

Pour son hydratation : une boisson

Une boisson est essentielle pour s'hydrater après le jeûne de la nuit et remettre « en route » le tube digestif pour s'alimenter.

Les indispensables :

- Thé
- Ou Eau
- Ou Café



Je peux aussi prendre :

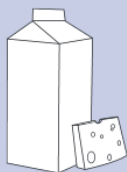
- Cappuccino
- Lait chaud
- Ou Chocolat chaud

Pour ses minéraux : un laitage

Pour apporter du calcium au squelette et des protéines utiles au renouvellement des cellules.

Les indispensables :

- Lait demi-écrémé
- Ou Yaourt nature
- Ou Fromage blanc
- Ou Fromage (emmental, etc.)



Je peux aussi prendre :

- Yaourt aux fruits

... Et occasionnellement :

- Crème dessert

Pour ses vitamines : un fruit

Pour ses vitamines et minéraux indispensables au bon fonctionnement de l'organisme. Egalement pour ses fibres à la fois rassiantes et nécessaires à la régulation du transit intestinal.

Les indispensables :

- Fruits frais de saison
- Ou Jus d'orange 100% pur jus pressé
- Ou Compote de pommes



Je peux aussi prendre :

- Jus de pomme ou de raisin
- Ou Jus multi fruits
- Ou Fruits secs

... Et occasionnellement :

- Nectars de fruits

La Directrice,
Aurélie MAGNINO

Une cérémonie a eu lieu à la Mairie le mardi 28 juin 2016, à 17h30, pour remercier Aurélie MAGNINO, directrice de l'école, qui va changer d'affectation à la prochaine rentrée scolaire et quittera Pierrefitte.



Nous regretterons sa compétence d'enseignante et son implication auprès des élèves. Le Comité du Patrimoine a particulièrement apprécié le travail fait sous son impulsion amenant sa collègue Mélanie GALLOIS et les enfants à réaliser de magnifiques expositions. Les bénévoles de la bibliothèque la remercient pour ses conseils et les visites assidues des classes.



Trouvera-t-elle dans sa nouvelle affectation une école aussi bien équipée en technologie d'aujourd'hui (ordinateurs, tableaux numériques, etc...), que ce dont elle a bénéficié à Pierrefitte. C'est d'ailleurs grâce à sa volonté que tous ces équipements ont été installés.

Nous souhaitons beaucoup de succès à Aurélie dans sa nouvelle vie.

Un mot du SIVOS

Lors du dernier conseil d'école, les enseignantes nous ont donné une estimation des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire. Le nombre d'élèves scolarisés dans les deux écoles (Pierrefitte et Souesmes) devrait être sensiblement le même que cette année à savoir :

Petite section : 11 – Moyenne section : 14 – Grande section : 16 – CP : 11 – CE1 : 14 – CE2 : 12 – CM1 : 11 – CM2 : 7.

La répartition serait donc 44 enfants à Pierrefitte et 56 enfants à Souesmes.

Pour l'année en cours, les TAP ont été fréquentés à Souesmes par environ 87 des enfants et à Pierrefitte par environ 76 des enfants. À ce propos, une évaluation nous a permis d'évaluer le coût supplémentaire dû à la réforme des rythmes scolaires à 186 € par enfant.

Courant mars nous avons préparé le budget 2016. Suite aux différentes augmentations (transport, coût des repas, etc...), les communes de Pierrefitte et de Souesmes ont dû augmenter leur subvention au SIVOS.

Il a été décidé, entre autre, de ne pas augmenter le tarif de la cantine pour la prochaine rentrée scolaire. Si nous voulons conserver ce tarif, il serait bon de prendre les **cartes de cantine** de façon à prévoir plus facilement le nombre de repas. De plus, je vous rappelle que **le paiement de ces cartes est à effectuer en mairie chaque début de mois.**

À cause du grand nombre d'enfants à la cantine de Souesmes, le temps du repas était devenu trop bruyant et certains, parmi les plus petits, avaient du mal à le supporter. Nous avons donc décidé, en concertation avec le personnel et les enseignantes, de procéder à quelques changements. Désormais les élèves de CP et Grande Section mangeront de 12h à 12h40 puis iront en récréation et les plus petits auront d'abord une récréation de 12h à 12h25 puis mangeront de 12h25 à 13h20. Ceci est testé depuis la dernière rentrée. Les repas sont plus calmes, les enfants mangent beaucoup mieux et les petits arrivent détendus pour la sieste.

*Le Président du SIVOS,
Guy SIMONNEAU*

INAUGURATION DU PRESBYTÈRE



Le jeudi 23 Juin, le Conseil Communautaire s'est déplacé à Pierrefitte à l'occasion de l'inauguration de l'ancien Presbytère devenu un Centre d'Accueil pour la petite enfance et jeunesse.

On y fêtait aussi l'inauguration des deux autres centres d'accueil : Souesmes et Marcilly-en-Gault. La gestion de ces centres est assurée par la Communauté de Communes, mais le bâtiment de Pierrefitte reste la propriété de la commune.

Le financement des trois centres a été principalement assuré par les fonds de l'État (qui ne l'aurait pas fait si une commune seule l'avait sollicité). Chaque commune a versé 10% et la Communauté de Communes a participé elle aussi à hauteur de 10%.

Ainsi pour Pierrefitte, sur un montant global des travaux de 500.000 EUR, la commune de Pierrefitte a participé à hauteur de 50.000 EUR. Jacques Laure dans son discours a rappelé : « C'est à cela aussi que sert la Communauté de Communes ».

À Pierrefitte la garderie fonctionne dès 7h30 le matin (possible sur demande même dès 7h) jusqu'à 18h30.

Le Centre de Loisirs fonctionne dans ces locaux ainsi que les TAP (Temps d'Activité Péri-scolaire).



Bibliothèque « La Pierre Fichée » De nouvelles pratiques La Bibliothèque de Pierrefitte se modernise



Un petit « bip » et c'est fait

Le système de prêts a été informatisé. Une nouvelle carte d'adhérent a été créée. L'ensemble des livres, CD, DVD comporte maintenant un code-barres. L'emprunt et le retour des livres est plus rapide. Il n'y a plus besoin de gérer les fiches des livres, il suffit de scanner le code-barres. Tout ceci nous a permis de prolonger le temps d'emprunt et le nombre de documents empruntés car l'informatique nous facilite la gestion des livres « sortis ».

Au tout début du mois de Juillet, vous trouverez sur le site www.pierrefitte-sur-sauldre.fr le catalogue de la Bibliothèque de Pierrefitte.

Ceux qui sont inscrits (avec le nouveau numéro de code-barres) à la bibliothèque (l'inscription est gratuite) auront un accès direct depuis chez eux à ce catalogue et pourront voir tout ce qui est disponible à la bibliothèque ce jour-là.

Vous trouverez des informations sur le site de Pierrefitte. Si vous vous inscrivez à la « Newsletter » du site, vous serez tenus au courant automatiquement dès que de nouveaux services seront opérationnels.



Mme Guillemot, lectrice assidue

Votre bibliothèque et les enfants



Accueillant les classes de l'école deux fois par mois depuis toujours, un nouveau groupe bénéficie de la bibliothèque depuis cette année : **le Centre Accueil de Loisirs**. Si, jusqu'à présent, il s'agissait juste de lire sur place, l'équipe se mobilise pour ajouter d'autres animations. Ainsi le 15 Juin une séance de théâtre Kamishibai (théâtre japonais) a été organisée pour les enfants de l'Accueil de Loisirs.

À cette occasion nous avons découvert aussi le talent de conteuse de Marie-Claude Bolinet dont la prestation a captivé l'attention du public. Plusieurs

enfants ont aussi raconté des histoires de Kamishibai : Lolie, Lesly, Mailys, Améline et Elza ont montré de très bonnes qualités de lecture !



Les couleurs du Loir-et-Cher

Chaque terroir sécrète son architecture et ses couleurs. Leurs tonalités ne sont pas nées du hasard mais dépendent à la fois des matériaux trouvés sur place ou à proximité immédiate et aussi du savoir-faire traditionnel, des usages, du climat, du degré de civilisation et de prospérité. L'exposition dévoile la diversité des terres et des habitats selon les pays du Loir-et-Cher : la Beauce, le Perche, la Sologne, les vallées de la Loire, du Cher et du Loir.

Exposition à la **Salle du Renouveau**
Tous les jours,
du samedi 9 au dimanche 31 Juillet
10h à 18h
Entrée gratuite
Inauguration samedi 9 Juillet à 11h00

La bibliothèque adopte un horaire d'été

Du 1^{er} juillet au 31 août 2016

Jeu. : 17h30-18h30 / Sam. : 10h-11h30

Tél. : 02 54 97 02 02

Mail : bibliothequepierrefitte@gmail.com

Site : www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/bibliotheque

Qui a refroidi Lemaure ? Salle des Fêtes de Pierrefitte Du samedi 24 Septembre au Dimanche 2 Octobre



Qui a refroidi Lemaure ?

Une BD interactive dont vous êtes les héros...

Ce matin-là, au 26 rue Dampierre, un jeune homme est retrouvé défenestré. Parmi les cinq occupants de l'immeuble, de la concierge à la petite vieille, du couple parfait au voisin de palier, personne n'a rien vu. Suicide, meurtre, que s'est-il passé ? Séraphin Limier, légende de la PJ, vous engage comme inspecteur stagiaire. Muni d'une tablette interactive, venez arpenter les lieux de l'intrigue, collecter les indices, interroger les témoins... Nul doute qu'à l'issue de cette enquête vous tiendrez le coupable ! Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille... Durée de visite : 30 min.

Public : adultes et ados à partir de 13 ans
Entrée gratuite



Le petit public de Kamishibai

L'équipe de la bibliothèque :

Nathalie LAIGNEAU - Lucette DESPRÉ - Jacqueline SIMIER - Marie-Claude BOLINET - Pirkko TURUNEN

30ÈMES MUSICALIES EN SOLOGNE



super Duo Hamon Martin.

C'était la trentième édition pour les Musicalies en Sologne !

Nous remercions vivement le Conseil Départemental du Loir-et-Cher qui nous aide financièrement dans le cadre de son programme de soutien Festillissime 41.

Beau festival, dans la joie et la bonne humeur les 29-30 avril et 1^{er} mai 2016.

Un vendredi frileux consacré au jazz et à la Bretagne, soirée de qualité assurée par Armolodium en concert, un voyage musical de haute voltige, suivi d'un bal à l'énergie débridée par l'un des plus prestigieux duo à danser du moment, le



Le samedi, ouverture avec La Mise en Branle sous un ciel mitigé. L'après-midi, malgré les parapluies, la persévérance des festivaliers aura été récompensée avec le retour du soleil au moment de l'apéro-concert 100% salsa du Pinchito Orquesta suivi, en soirée, de la mémorable performance musicale du groupe vocal San Salvador en concert et soirée bals avec l'Orchestre de la Manu, Berry 1842, Thierry Pinson et Vas-y Mimile.

Une cinquantaine de participants se retrouve à la balade contée-musicale du dimanche matin frais et ensoleillé, avec Patrick Marchand, Jean-Paul Jouselin conteur professionnel et ses amis musiciens.

Un grand soleil aura laissé la part belle aux familles et aux enfants venus en nombre pour fêter "l'Arbre de Mai" et profiter d'animations diverses : Fanfare Le Grand Orchestre de..., Jongleries clownesques, Échassiers, Théâtre, Ballons sculptés de la Roue Qui Tourne, "Flash

Mob" Trad en Rue, Makille Moi Agnès et Cécile.

Sur tout le W.E., Exposition Les Luthiers Zingueurs Crob' Arts, Les Amusiaux en déambulation, les animations pour enfants Bal, Kamishibai, sans oublier les différents Ateliers "partage de savoir", le Yoga du Rire avec Virginie Donnard et la soixantaine de groupes musicaux bénévoles Bals et Concerts sur les différentes scènes.

Le BCEUF et le HOOTENANNY ont clôturé en beauté ce 30^{ème} festival, sur le parvis de l'église.



Le pôle restauration "Au p'tit creux d'La Forge" et les commerçants ont été à la hauteur pour faire face aux 2500 festivaliers. Les luthiers, le marché solognot, le GRAHS, la marque SOLOGNE étaient heureux de partager, d'échanger dans une ambiance musicale au cœur de ce joli village 4 fleurs.

L'UCPS tient tout particulièrement à remercier pour sa confiance renouvelée et son soutien indéfectible la municipalité de Pierrefitte s/Sauldre, l'association A.Tou.Loisirs, les Petites Mains "bénévoles de la commune" déco et badges 30^{èmes}, l'Accueil de Loisirs Pierrefitte s/Sauldre - Souesmes, l'école Monique Alory pour la décoration du village et de l'arbre de mai, les enfants des deux communes.



Un très grand merci aussi à la paroisse, aux communes qui mettent à disposition leur personnel, matériel, véhicules, sans oublier tous ceux qui nous prêtent gentiment salles, électricité, etc...



Ce festival ne pourrait avoir lieu sans l'ensemble de nos infatigables bénévoles qui ont contribué une fois de plus à faire de cette trentième édition, une belle réussite. Musicalement vôtre.
Fred PEZET



« Après 30 ans de succès des Musicalies à Pierrefitte-sur-Sauldre une partie de l'équipe de UCPS se trouve quelque peu épuisée, certains arrêtant d'œuvrer au bénéfice des Musicalies en Sologne soit pour des raisons d'âge, de santé ou simplement d'une certaine lassitude.



Toutefois si le noyau fidèle arrivait à s'étoffer quelque peu, les Musicalies pourraient continuer à Pierrefitte. Pas forcément exactement dans l'envergure actuelle, peut-être en évoluant un peu, intégrant autre chose. Mais pour cela il faudrait que

de nouvelles personnes veuillent bien venir compléter l'équipe restante.
La Commune de Pierrefitte continuera à soutenir l'évènement. Allez, Pierrefittois, osez prendre le pas et intégrer l'équipe organisatrice. On ne va pas s'arrêter en si bon chemin ! »



Signalétique et Balisage des chemins

Pour donner suite au précédent bulletin, nous vous informons que le dernier secteur - vers le Cerbois - vient d'être finalisé, tous les panneaux sont implantés. Pour autant, l'action se poursuit avec deux éléments complémentaires, la carte papier et le balisage.



Ex. de signalétique à l'entrée du Chemin Rural n° 11

Nous avons pour projet de réaliser un dépliant unique regroupant les chemins communaux et le plan du village. L'objectif est d'avoir une carte qui répond simplement à plusieurs besoins :

permettre aux touristes de trouver nos commerçants, lieux et particularités à voir mais aussi de permettre à quiconque de pouvoir circuler sur les chemins des alentours.

C'est sur ce dernier point qu'intervient le balisage.

Jusqu'à présent (cf. précédent bulletin), nous appelions "Balisage" des chemins notre action d'implantation de panneaux. Or nous connaissons depuis peu la signification administrative de ce terme.

Le "Balisage" est lié au **CDRP***, il s'agit de marquages peints sur des arbres. Ces symboles, répondant à un code spécifique avec des dimensions standardisées, ont pour but de proposer une ou plusieurs boucles de balades.

Ces circuits sont toujours balisés dans un seul sens et ramènent soit au point de départ, soit au village. Depuis la fin des années 70, notre village a signé à plusieurs reprises cette convention. Historiquement, nous avons 3 boucles mais depuis la mise en place de la Communauté de Communes des Rivières, la convention avec la FFR n'avait pas été renouvelée.

Le transfert de compétences n'avait jusqu'à présent pas pris le relais mais grâce à la demande de Pierrefitte, c'est chose faite !

En effet pour avoir le droit de baliser ces boucles, il faut obligatoirement signer cette convention avec le **CDRP***. Cela a un coût mais offre plusieurs avantages dont l'impossibilité pour la commune de se séparer des chemins utilisés par ces itinéraires de promenade, ainsi que de pouvoir recevoir des aides pour leur entretien. Les conventions sont signées selon les cas pour 3 ou 5 ans.

Courant juin, notre Communauté de Communes et le **CDRP*** ont signé une convention. Il nous a été attribué nos 3 boucles existantes.

Patrick Després, responsable de la section Marcheurs d'A.TOU.LOISIRS, a effectué la formation "Balisage" du **CDRP***. Il va donc pouvoir réaliser ces marquages avec l'aide de ses compères.

Le but est bien sûr de retrouver ces marquages sur la carte papier afin de proposer un ensemble

LES TYPES DE BALISAGE

Type de sentiers	GR	GR PAYS	PR
Bonne direction			
Tourner à gauche			
Tourner à droite			
Mauvaise direction			

Grande Randonnée
 Grande Randonnée de Pays
 Promenade et Randonnée

Balisage conventionnel du **CDRP***
 GR: Grande Randonnée
 GR PAYS: Grande Randonnée de Pays
 PR: Promenade Randonnée

 * **CDRP : Comité Départemental de Randonnée Pédestre**

harmonieux et facile à utiliser. Le développement de notre carte va donc pouvoir se poursuivre afin d'être en libre-service pour la saison prochaine de tourisme.

Stéphane PINON

Ci-dessous synthèse de plusieurs Conseils Municipaux entre Décembre 2015 et Avril 2016 concernant les Chemins :

Monsieur Michel COURRIOUX informe le Conseil qu'un nombre important de panneaux a été **détérioré ou enlevé**. Ils seront tous remplacés mais en cas de récurrence une publicité sera faite pour signaler les endroits précis de ces incivilités dans le bulletin communal.

Il a été remarqué que quatre chemins n'avaient pas de numéro. Le Conseil Municipal décide de leur attribuer la dénomination suivante :

- CR 4 pour le chemin allant de la voie communale N° 6 au Gué des Vesvres,
- CR 35 pour le chemin allant de la Bougrie à l'Aubette,
- CR 26 bis pour le chemin allant du Moulin de Boute à Mibertrant,
- CR 56 pour le chemin allant de Maison Rouge aux Tombelles.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de Monsieur et Madame BIDAULT félicitant les personnes ayant participé au « balisage » des chemins ruraux et demandant quand sera disponible le plan. Ce document est actuellement en préparation par les commissions « communication » et « voirie-chemins ».

Monsieur Michel CHAUVIN fait part au Conseil qu'il a rencontré Madame SALLE de Nouan-le-Fuzelier qui a exprimé ses félicitations sur le fléchage des chemins et qu'elle demande s'il est possible d'effectuer un fauchage tardif pour la préservation de la nature.

Ce type de fauchage semble difficile concernant les chemins ruraux utilisés dès le printemps par de nombreux marcheurs. La commune de PIERREFITTE utilise ce procédé sur les prairies.

LES TRAVAUX

Les Ateliers Municipaux

La rénovation de l'ancienne usine, route de Salbris, a débuté au mois d'avril par le démontage d'anciennes cloisons, de la maçonnerie et la pose de nouvelles portes. Les travaux dureront six mois et permettront de localiser l'ensemble du matériel communal ainsi que des vestiaires et un atelier.

Durant l'automne et l'hiver, le terrain a tout d'abord été nettoyé afin de permettre aux entreprises extérieures d'œuvrer sereinement à la transformation du site. C'est le cabinet d'architectes de M. Simonnet qui est maître d'œuvre du projet.



Stéphane PINON

Ci-dessous synthèse de plusieurs Conseils Municipaux entre Décembre 2015 et Avril 2016 concernant les Travaux :

Les travaux portent essentiellement sur la modification des ouvertures, la réfection de la clôture et des transformations intérieures concernant l'accessibilité et la mise aux normes des sanitaires, vestiaires et autres pièces communes.

Le Conseil Municipal valide le choix des entreprises concernant les ateliers municipaux à savoir :

V.R.D.	21 627,85	Pêcheux
Maçonnerie		
Charpente	7 515,00	Léonard
Couverture	14 824,26	Camus
Menuiserie aluminium	38 018,00	Bardet
Menuiseries bois	2 820,76	Girard

Plâtrerie	18 449,00	Chollet
Plomberie	3 884,00	Foltier Riglet
Chauffage	6 671,00	E.S.C.
Électricité	19 965,00	E.S.C.
Peinture	12 329,52	Poussin

Un financement, pour les travaux, par un emprunt est envisagé vu les taux actuels (environ 1,94% pour une échéance trimestrielle).

EMPRUNT ATELIERS MUNICIPAUX

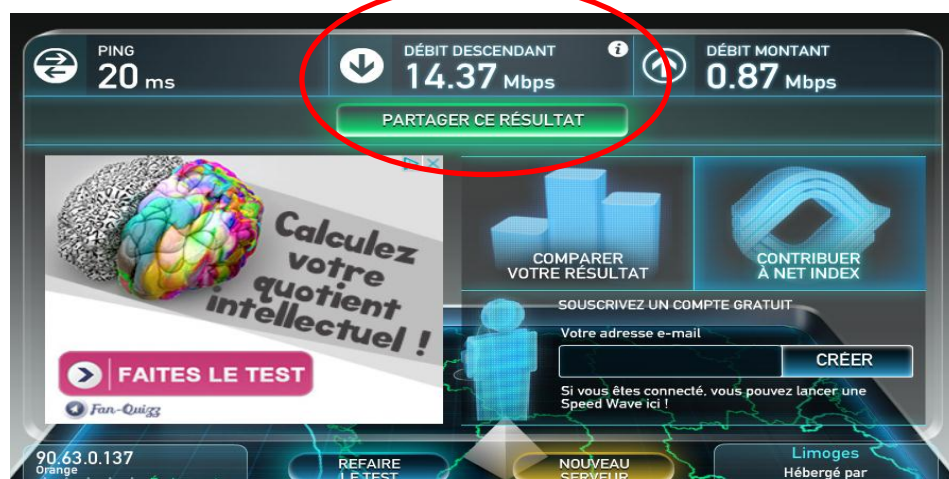
Le Conseil Municipal, approuve le projet qui lui est présenté (12 Pour – 2 Abstentions). Il décide de demander à la Caisse Régionale de Crédit Agricole Val de France, les conditions et taux de l'institution en vigueur à la date de l'établissement des contrats, l'attribution d'un prêt à moyen terme de 250 000 € pour 15 ans, au taux fixe de 1,90% en échéances trimestrielles. Frais de dossier : 250 €.

De nombreux autres travaux extérieurs sont prévus, les devis sont signés, mais les entreprises attendent qu'il s'arrête de pleuvoir !!!

LE HAUT DÉBIT

Dans les précédents numéros du Pierrefittois, vous avez été informés de l'avancement du haut débit dans notre commune.

Tous les abonnés Orange dans le bourg de Pierrefitte devraient bénéficier à ce jour d'une vitesse descendante entre 12 et 20 Megabits/seconde.



Vous pouvez la vérifier, par exemple, sur ce site <http://www.speedtest.net/fr/> (de nombreux autres sites existent aussi).

Si le test vous annonce un chiffre inférieur à 12, nous vous conseillons de contacter Orange.

Demandes commerciales : 1014 (particuliers) – 1016 (professionnels) – 0800 600 400 (entreprises)

Assistance technique (téléphone, Internet, tv) – 7j/7 24h/24 : 3900 (particuliers) – 3901 (professionnels et entreprises)

Service Après-Vente – 7j/7 24h/24 : 1013 / www.1013.fr (particuliers) – 1015 (professionnels)

Site Internet : www.orange.fr

Internet haut débit par satellite : www.nordnet.com / 0 800 66 55 50

Portail radiofréquences (santé, environnement) : www.radiofrquences.gouv.fr

P.T.

Notre commune possède un site internet apprécié par les utilisateurs.

Mesdames et messieurs les **Présidents et secrétaires d'Associations** : pour que les évènements que vous organisez soient bien mis en valeur et que le visiteur du site y trouve les informations utiles, pensez à nous fournir les détails nécessaires (lieu, jour, heure, etc...) et de préférence avec un visuel (photo, affiche, dessin...).

Faisons le maximum pour créer un « cercle vertueux » : meilleure sera l'information, plus il y aura de visiteurs et plus votre annonce aura d'impact.

Mairie de Pierrefitte sur Sauldre
26 rue de Souesmes
41 300 PIERREFITTE SUR SAULDRE
☎ 02 54 88 63 23
✉ 02 54 88 71 91
pierrefitte.41mairie@wanadoo.fr

Pierrefitte sur Sauldre
La Sologne authentique

Rechercher OK

17°C | MAR | MER

Actualités

06 juin 2016
Solidarité Inondations : infos au 06 juin 2016
En savoir +

04 juin 2016
Solidarité Inondations - Appel à la générosité
En savoir +

03 juin 2016
Annulation Journée Défense Citoyenneté 07 juin 2016
En savoir +

> Voir toutes les actualités

Carte interactive

COMMERCE ALIMENTAIRES GARAGES CARBURANT

FLASH INFO

Inondations - Lundi 06 Juin : la commune de Pierrefitte vous remercie pour vos nombreux dons qui sont acheminés depuis ce matin vers la ville de Salbris ! Toutefois, nous sommes toujours preneurs de frigos, gazinières, machines à laver, matelas, sommiers.

L'info qui vous correspond

(capture d'écran à la date du 10 Juin)

Si vous souhaitez modifier des informations publiées sur votre association, merci de nous le faire savoir.

Pour nous contacter au sujet du site Internet, vous pouvez :

1. Envoyer un courriel à la Mairie directement à partir du site (en haut à gauche à la première page)
2. Envoyer un courriel à turunen.pirkko@wanadoo.fr
3. Téléphoner à la Mairie : 02 54 88 63 23 ou à Pirkko Turunen : 06 07 15 08 19

Trois vidéos ont été mises en ligne pour découvrir notre village :

<http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/fr/voir-pierrefitte-sur-sauldre-en-videos>

LE NOUVEAU COMPTEUR ÉLECTRIQUE LINKY

Quelques habitants de Pierrefitte ont écrit à la Mairie pour s'inquiéter de la prochaine installation des compteurs communicants nommés Linky de la Société Enedis (anciennement ERDF = transporteur de l'électricité).

En effet, en application de la décision des pouvoirs publics, Enedis-ERDF remplace depuis décembre 2015 les compteurs d'électricité par le nouveau compteur communicant Linky sur tout le territoire. Ce projet majeur pour la transition énergétique se poursuivra jusqu'en 2021.



Comme souvent, tout ce qui est nouveau, interpelle et parfois inquiète certains citoyens.

Trois points en particulier sont soulevés par ceux qui souhaiteraient refuser ces installations :

1. Les conséquences sur la santé des ondes électromagnétiques
2. Le risque d'informations détaillées sur la vie privée
3. Risque d'incendies

Commençons par les réponses apportées par Enedis-ERDF

1. Le compteur Linky est un équipement de **basse puissance comparable aux compteurs électroniques dont les consommateurs sont déjà équipés**. Sa fonction consiste à compter l'électricité consommée. Pour communiquer il utilise le **CPL** (Courant Porteur en Ligne). Ce courant est déjà utilisé dans notre vie quotidienne : transmettre des vidéos depuis la box internet sur la télévision ; le fonctionnement des « babyphones » ou des alarmes, les volets électriques... Mais aussi, depuis des dizaines d'années, par Enedis-ERDF pour envoyer aux ballons d'eau chaude de 11 millions de français le signal de passage en heures creuses / pleines. Le compteur Linky est un équipement électrique dont la puissance est 1 500 fois plus faible qu'une cafetière électrique.

Le compteur **Linky n'utilise pas la communication radio** pour communiquer, contrairement aux téléphones portables, GPS, la radio FM, le WiFi ou le système bluetooth.

Voir www.anfr.fr ; *Étude de l'exposition du public aux ondes radioélectriques réalisée par ANFR.*

2. Linky ne connaît pas le détail de la consommation de chaque appareil (et donc les usages de la maison). **Il ne compte que les données de consommation globale en kWh**. Le compteur ne gère pas de données personnelles (adresse, nom, etc...).

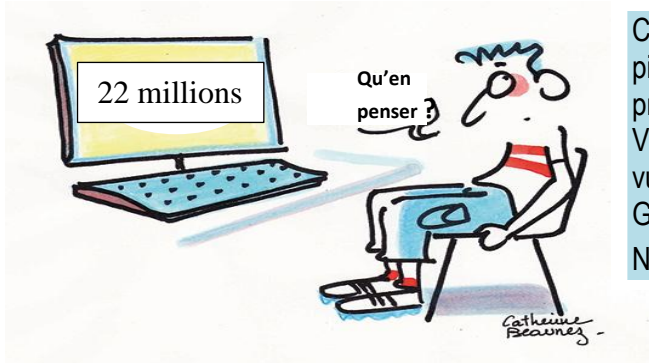
Enedis-ERDF travaille étroitement avec l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) et est audité tous les 6 mois par cet organisme.

www.cnil.fr – www.ssi.gouv.fr

3. Le risque d'incendie est indépendant du type de compteur posé, il est par contre lié à la qualité du geste technique « de serrage mécanique » des câbles d'arrivée électrique. Les conséquences d'un mauvais serrage sont :
 - a. Le client ne dispose pas de courant électrique
 - b. Le client peut entendre un bruit (vibration) émanant du compteur
 - c. Dans des cas beaucoup plus rares, l'échauffement peut conduire à une fonte du compteur.

L'installation du nouveau compteur Linky permet en réalité de diminuer le risque d'incendie. En effet, c'est l'occasion de vérifier l'état du branchement et d'améliorer ainsi la sécurité globale de l'installation. Il est à noter que le compteur Linky a déjà permis de protéger des installations intérieures de dégâts causés par des avaries du réseau électrique.

Pour aller plus loin : www.enedis.fr



Comme vous le savez, on trouve sur internet le meilleur et le pire, et dans une démocratie chacun a droit de construire sa propre opinion. Vous trouverez donc ci-dessous quelques autres points de vue et de sites internet à visiter. Si vous tapez Linky sur Google vous aurez 22 500 000 réponses en 0,42 secondes. Nous ne les avons pas toutes étudiées 😊

Qu'en dit la Revue « Que Choisir »...

« Que l'association Robin des Toits déroule un argumentaire très alarmiste sur le compteur Linky n'a rien d'étonnant. Voir des dangers dans toutes les technologies sans fil, c'est sa raison d'être. Elle n'en est pas à son coup d'essai. Ses premières armes, elle les a faites sur les antennes-relais des téléphones portables, dénonçant haut et fort une horreur sanitaire. L'exposition aux ondes électromagnétiques vient pourtant beaucoup plus des téléphones portables eux-mêmes que de leurs antennes-relais.

Avec Linky, Robin des toits (<http://www.robindestoits.org/>) enfourche un nouveau combat : le compteur générerait des ondes électromagnétiques dangereuses. De son côté, l'association Next-up (<http://www.next-up.org/NewsOfTheWorld/2015.php#1>) y ajoute un tableau terrifiant sur les risques d'incendies, de pannes des appareils électriques, de dysfonctionnements de la domotique. »

Pour aller plus loin :

<https://www.quechoisir.org/actualite-compteurs-linky-dangereux-ou-pas-n8423/>

...et « FranceTV »...

Ce vaste chantier controversé va durer six ans. ERDF, la filiale d'EDF gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, commence à déployer, à partir du mardi 1er décembre, 35 millions de boîtiers Linky. Jusqu'à 40 000 de ces compteurs connectés seront posés chaque jour dans les foyers français. Depuis son expérimentation à Lyon (Rhône) et en Indre-et-Loire, les bienfaits réels de Linky font débat et suscitent plusieurs inquiétudes.

Tour d'horizon :

http://www.francetvinfo.fr/economie/six-questions-suscitees-par-l-arrivee-du-compteur-electrique-connecte-linky_1200515.html

...et « 60 Millions de Consommateurs »

Le déploiement du nouveau compteur électrique suscite de nombreuses craintes. Résistent-elles à l'épreuve des faits ? Nous avons vérifié.

Qui faut-il croire ? Les opposants au nouveau compteur électrique Linky se déchaînent depuis le début de son déploiement national, en décembre 2015. Ils multiplient les tracts, les communiqués à la presse et les lettres aux maires. Avec un certain succès, puisque plusieurs municipalités ont pris une délibération pour refuser l'installation de Linky sur leur territoire. Deux principales associations sont à la manœuvre : Robin des Toits qui s'est fait connaître par son opposition aux antennes-relais, et Next Up, qui insiste sur les risques d'incendie, les pannes des appareils électriques et les dysfonctionnements de la domotique.

Pour aller plus loin

<http://www.60millions-mag.com/2016/06/15/faut-il-avoir-peur-de-linky-10483>

En Loir et Cher le déploiement des compteurs Linky est prévu pour 2017.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Au service de l'animation du village

Pierrefitte A Tou Loisirs



PIERREFITTE A.TOU.LOISIRS

Nos manifestations de début d'année se sont déroulées avec les caprices du temps.

CARNAVAL : La tempête ne nous a pas permis d'allumer le bûcher mais nous avons pu défiler dans le village avec la fanfare de Blancafort pour nous rendre à la salle des fêtes.

Qui se cache derrière son masque ? Chacun a été invité à les reconnaître afin de les applaudir. La fête s'est terminée avec la dégustation des crêpes accompagnées d'un verre ou deux de cidre.

Nous remercions nos bénévoles qui ont confectionné ces bonnes crêpes.

La participation a encore été moindre cette année. Le temps y a certainement contribué mais il n'y a pas que ça. Avec les vacances et nouveaux rythmes scolaires, le Mardi Gras est-il toujours le bon jour ? Nous y réfléchissons.



LES MUSICALIES : Pluie le samedi ! La foule n'était pas au rendez-vous, mais avec le retour du soleil le dimanche, le stand des crêpes a bien fonctionné et le bilan a été positif.



Le 18 Mars, lors de l'assemblée générale, le tiers sortant a été reconduit avec Manuel PEREIRA qui avait présenté sa candidature. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Le 12 Avril, le bureau a été réélu. Marie-Claude BOLINET devient vice-présidente en remplacement de J-F. GRÉARD qui, pour des raisons personnelles, ne désirait plus occuper ce poste.

14 JUILLET : Avec le soleil nous espérons que vous viendrez nombreux.

LE VIDE-GRENIER : Il aura lieu le dimanche 21 Août 2016.

Bonnes vacances à tous en espérant un été ensoleillé.

*Le Secrétaire,
Jean-Jacques JACQUELIN*

A.S. PIERREFITTE

À l'issue du championnat 2015/2016, l'ASP s'est classée cinquième de sa poule lui permettant d'assurer son maintien en quatrième division. Ce classement correspond à l'objectif sportif de début de saison qui consistait à terminer dans la première moitié de tableau.

Dans cette période d'intersaison, l'ASP prépare la prochaine saison 2016/2017 et doit notamment recruter des joueurs pour assurer un effectif suffisant ainsi qu'un arbitre pour éviter les sanctions sportives et financières.

Côté manifestations extra-sportives, le club a organisé en février son dîner dansant qui a réuni encore une fois de nombreux participants fidèles aux soirées de l'ASP et a clôturé la saison par son assemblée générale suivie du traditionnel méchoui.



L'équipe actuelle

Le 25 juin l'ASP a fêté ses cinquante ans et à cette occasion a organisé une journée « inter époque » pour réunir les membres du club et d'anciens licenciés ayant contribué au développement du club depuis sa création en 1966.



Les débuts du club

...Pour disputer 3 matchs amicaux pour lesquels le « fair play », la bonne humeur et l'esprit ludique ont servi de fil conducteur...



Cette journée d'anniversaire a rassemblé une bonne trentaine de joueurs...



Ensuite, les joueurs et spectateurs venus à plus d'une centaine pour partager ces moments de convivialité se sont réunis autour du verre de l'amitié...



... Avant de terminer la soirée autour d'un buffet animé d'une soirée dansante où les souvenirs et retrouvailles ont ravivé les mémoires...

...Enfin, cette journée, dans tous ses aspects, aura été l'occasion de marquer une belle période de vie associative pierrefittoise.

Le Président, Valère DESPRÉS

LES MARCHEURS

Depuis le début de cette année, notre club a connu quelques temps forts comme :

- **Le Challenge Cœur de Sologne** : le dimanche 17 janvier, pour la 2^{ème} année consécutive, nous avons remporté le challenge Cœur de Sologne qui se disputait à Nouan le Fuzelier. Nous étions 45 pour représenter Pierrefitte A.Tou.Loisirs. Encore un effort en 2017 et il nous appartiendra définitivement.



- **La randonnée annuelle du 10 avril** à laquelle 490 marcheurs nous ont fait le plaisir de participer. C'est une grande première pour notre club d'avoir autant de participants mais il faut reconnaître que le soleil était au rendez-vous. Le succès de cette randonnée vient, notamment, du fait que chaque dimanche nous sommes un petit groupe à nous déplacer dans les communes alentours. Nous représentons Pierrefitte A.Tou.Loisirs et, de ce fait, les autres clubs nous rendent la pareille, mais nous avions aussi la chance qu'il n'y avait pas d'autre randonnée dans un rayon de 50 kilomètres ce jour-là. Comme chaque année, nous avons recueilli bien des compliments à propos de l'organisation, du ravitaillement et des circuits proposés. J'en profite pour remercier, à nouveau, les propriétaires qui acceptent de nous laisser emprunter leurs chemins exceptionnellement ce matin-là et les 59 personnes qui m'ont aidé à mener à bien cette manifestation (que ce soit en confectionnant des gâteaux, en assurant la sécurité aux traversées de route, en faisant placer les voitures ou bien en s'activant aux ravitaillements...).



Ensuite, vers 13 heures, 150 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour déguster la traditionnelle choucroute.

- **La sortie du 1^{er} Mai à ÉGUZON** : 12 personnes du club sont allées parcourir 20 ou 27 kilomètres dans le magnifique cadre des 2 vallées de la Creuse et de la Gargillesse avec notamment la traversée du village de Gargillesse, classé parmi les plus beaux villages de France. Ils sont revenus fatigués mais prêts à recommencer.

- **Les déplacements du 1^{er} lundi de chaque mois** : le 1^{er}, en avril, s'est fait à Chaumont sur Tharonne, sur le parcours animé de Center Parcs, le 2^{ème}, en mai, était sur la commune de Brinon et celui de juin à l'étang du Puits. Certes, ces jours-là, le départ se fait à 8h15, certaines personnes trouvent l'heure trop matinale mais la découverte de la nature et de la faune au petit matin, ce n'est que du bonheur !!! Nous renouvellerons ces déplacements en septembre et en octobre.
- **Le Rando-Challenge à Ouchamps** : le 21 mai une équipe composée de Nathalie L., Viviane V. et Patrick D. est allée découvrir cette nouvelle façon de randonner. Dans cette compétition, notre équipe s'est classée 3^{ème}.



Ce 30 mai à Bourges, les parapluies étaient de rigueur

- **La sortie du 30 mai à Bourges** : C'est sous un ciel digne d'un mois d'automne que 42 marcheurs sont allés découvrir les marais de Bourges, la cathédrale et le vieux Bourges. Ils se souviendront de cette balade d'environ 10 kilomètres sous une pluie incessante.



Dans les marais, un hôtel à insectes

Patrick DESPRÉS

A.O.P.

La fête champêtre

Comme de coutume, nous vous attendons tous le **24 juillet** pour notre **Fête Champêtre**. Pensez à réserver votre journée, venez avec vos amis tester votre adresse, tenter votre chance, vous restaurer, vous désaltérer dans la joie et la bonne humeur.

Le soir nous nous retrouverons pour le dîner champêtre (pensez à réserver à la boulangerie et à l'épicerie). Toute cette journée sera animée par le groupe country « **RED MONTANA DANCERS** ».

Appel aux bonnes volontés

Afin de mener à bien nos activités, les bénévoles seront les bienvenus, pour la préparation, la tenue d'un stand, etc... chacun selon ses compétences et ses disponibilités.

L'union fait la force, le meilleur accueil vous sera réservé. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Tél : 06 83 05 99 39

*Le Vice-Président,
Michel AMIOT*



LE CLUB DU RENOUVEAU

L'été arrive, même si le soleil se fait trop désirer !

Il a bien voulu nous accompagner, lors de notre balade au Tyrol fin avril, juste assez pour illuminer le vert des alpages, le doré des clochers, les couleurs vives des maisons et la neige sur les glaciers ! Peut-être reste-t-il là-bas encore un peu ! Nous avons fait un agréable voyage dans une très joyeuse ambiance. Vivement le prochain !



Depuis le début de l'année, le nombre de joueurs (belote et rami) s'est étoffé et chaque jeudi nous nous retrouvons en moyenne à 25 personnes, suivant l'emploi du temps de chacun. L'ambiance toujours cordiale permet à chacun détente et échanges.

Le Club fera une pause, comme chaque année, du jeudi 7 JUILLET (dernier jour) jusqu'au jeudi 1^{er} SEPTEMBRE (jour de la reprise). Nous nous retrouverons alors avec d'autant plus de plaisir !

Nous souhaitons un bel été à tous. Bien cordialement.

Aline JACQUELIN

LES BRICOLOTES



Le 17 Avril dernier, les Bricolotes vous présentaient la deuxième édition du printemps créatif à la salle des fêtes. Le succès, comme l'an dernier, fut au rendez-vous et vous avez été nombreux à venir admirer les œuvres présentées par les vingt-deux exposants.

Rendez-vous l'an prochain pour cet événement. Le 19 Novembre, n'oubliez pas notre exposition « Noël » à la salle du Renouveau. C'est l'occasion de choisir des petits cadeaux de fin

d'année aux idées originales.

Nous faisons une pause pendant l'été. Si vous souhaitez venir nous rencontrer, rendez-vous à la rentrée, à notre local 52 rue de Chaon.

Bonnes vacances.

*La Secrétaire,
Nathalie GÉRARD*

MUSIC'ARTS



« L'émotion collective au cœur de
l'expression artistique ou culturelle »

C'est le message que notre nouvelle association souhaite partager avec ceux qui aiment l'art sous toutes ses formes. Music'Arts est l'Association purement pierrefittoise qui remplace la précédente « Artistement Vôtre en Sologne » devenue une association de Souesmes.



« Where have all the flowers gone? »
Photo John Pole

Music'Arts a organisé son premier évènement à la Pentecôte :

La Balade des Arts, expositions sur différents lieux à Pierrefitte.

Le photographe américain **John Pole**, pierrefittois depuis plus de 50 ans, exposait ses magnifiques photos à la Chapelle. Music'Arts a choisi de vous présenter des artistes aux talents diversifiés dans des lieux différents pour attirer le regard et les émotions des visiteurs. Ci-dessous quelques exemples des œuvres exposées. La qualité et l'originalité des artistes étaient unanimement reconnues par tous les visiteurs.



E.Larousse



F.Broniewski



V.Groleau



P. Moller



S.Ghestem



Y.Carré

À VENIR

Music'Arts vous propose encore pour 2016 :

Samedi soir 12 Novembre - Voice for Gospel de Tours (une trentaine de choristes), dirigé par le chef de chœur professionnel Jérémie Boudsoq, se produira en l'Église de Pierrefitte.

Réservez déjà cette date sur votre agenda, nous vous informerons des détails en temps voulu. Voir aussi : www.pierrefitte-sur-sauldre.fr

Y aurait-il quelqu'un à Pierrefitte qui serait intéressé(e) pour nous aider à créer le site internet de Music'Arts sur 1&1 ?

Au moins pendant quelques mois pour le démarrer ?

Par exemple un jeune qui voudrait en faire un métier plus tard ?

Ou un moins jeune qui a un petit peu de temps ?

Merci d'appeler : Pirkko au 06 07 15 08 19

turunen.pirkko@wanadoo.fr

La Présidente,
Pirkko TURUNEN

SOIREE CABARET GRATUITE

20h

Pierrefitte / S 26 nov 2016

20h

**Repas sur invitation
accès au spectacle gratuit !**



**SOUL
LATITUDE**



ERIC ROCHE
Magicien - Sculpteur sur ballons

MAGIE

Organisation
MotoEvasion2000
région centre



LES VOISINS SE RENCONTRENT

Et oui, 6^{ème} édition de notre repas des voisins qui s'est une nouvelle fois très bien déroulé le samedi 4 juin avec beaucoup de convivialité et de gaieté (ambiance garantie). La pluie était appréhendée mais finalement



l'après-midi a été convenable, les quelques gouttes de pluie n'ont pas empêché notre concours annuel de pétanque d'avoir lieu, chacun a pu montrer ses talents tandis que d'autres jouaient à la belote. Nous remercions Marga et Dany Borderieux qui nous ont gentiment accueillis. Nous attendons maintenant avec impatience l'année prochaine pour recommencer cette belle journée.

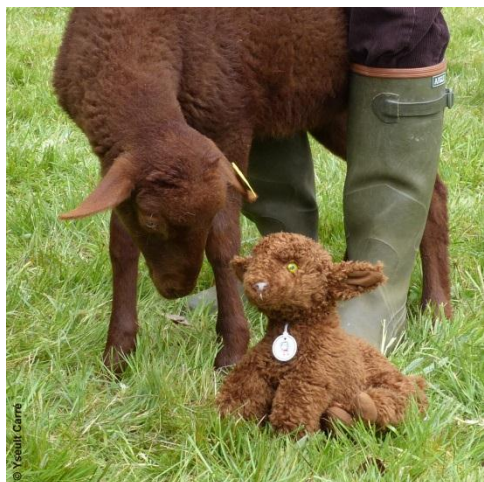
Route de Lamotte



Le 4 juin se tenait aussi une soirée fête des voisins, rue de Nouan, entente chaleureuse et conviviale, des mets délicieux ... La durée un peu trop courte... Prêts à recommencer l'année prochaine avec plus de monde.

Annie AUGER

Peluche d'agneau solognot et mascotte de la Sologne



L'histoire a commencé lors de la création de la boutique de l'Office de Tourisme Sologne des Rivières¹ où nous souhaitions proposer exclusivement des produits solognots. Lors de mes recherches, j'ai découvert l'existence du mouton solognot et fus absolument atterrée de constater qu'un animal aussi beau, rustique et solide, aussi vif, fin, élégant, emblématique de l'histoire de la Sologne, y soit aussi confidentiel. J'apprenais par là même que la race avait bien failli disparaître...

Qui dit mouton, dit laine. J'ai donc cherché de la laine de Solognote et ai fini, non sans mal, et grâce à Didier Crèche², par trouver en Sologne une personne qui faisait encore laver, carder et filer la laine de ses moutons solognots, Françoise Prudhomme³. Je suis allée chez elle pour récupérer cette belle et très chaude laine de couleur bise, afin de la mettre en vente à l'office.

Françoise Prudhomme m'a faite entrer dans l'enclos de ses moutons et j'eus la surprise de voir l'une des brebis venir me faire les poches, comme l'aurait fait un chien, pour voir si j'avais une friandise pour elle... La preuve de la vivacité de caractère dont j'avais déjà entendu parler à propos de la Solognote, plus proche de la chèvre que du mouton.

Ensuite, en m'inspirant de l'idée de Marie-Christine Falgoux, Directrice de l'Office de Tourisme de Lignières, qui fut la première à associer une peluche à un territoire touristique avec son Toby, âne grand noir du Berry, nous avons décidé que, en Sologne, ce serait un agneau solognot ! Je tenais aussi à lui donner un prénom typiquement solognot, Montaine en est un (et c'est aussi le prénom de la fille du célèbre solognot, Nicolas Vannier). Sainte-Montaine, est également le nom d'un charmant village de Sologne où Marguerite Audoux fut bergère - Prix Femina 1910, avec son roman Marie-Claire - et où il lui a depuis peu été consacré un musée.

Avec l'aval de Jacques Laure, alors Président de l'Office de Tourisme, je me suis mise en quête d'une fabrication française de peluches. En effet, pour représenter un territoire, son histoire, ses traditions, on ne fait pas fabriquer en Asie, question de cohérence et de respect.

Il se trouve que Les Petites Maries à Blois développaient justement leur fabrication française et, pour ce faire, avaient même racheté Blanchet Peluches dans l'Indre (en liquidation judiciaire en juin 2014) dès lors dédié à cette fabrication artisanale. De ce mariage entre Blois et Châteauroux devait forcément naître une peluche en Sologne.

Grâce aux photos de Françoise Prudhomme, j'ai pu les abreuver de visuels d'agneaux solognots, puis suis allée sur place à Châteauroux dans leur atelier (autant dire l'atelier du Père Noël) pour rencontrer Jean-Paul Perdereau, Responsable création des Petites Maries, ainsi que le personnel de Blanchet Peluches, devenu Les Petites Maries. Nous avons choisi le tissu roux, les yeux verts, encore affiné le prototype, oui c'est un animal très fin, « la Naomi Campbell du Salon de l'Agriculture » comme l'a surnommée Philippe Feugère⁴. De cette collaboration est donc née la jolie Montaine que vous pouvez acquérir au prix de 55€, fabrication française oblige, mais « le prix s'oublie, la qualité reste »⁵. À savoir, chaque peluche est accompagnée d'un certificat mentionnant le nom de sa créatrice.



La peluche Montaine est une chose, son lancement officiel devait être l'occasion de réunir tous les acteurs de toutes les filières engagées dans la valorisation du mouton de Sologne – dont ceux qui l'ont sauvé de l'extinction - ainsi que les élus solognots et les médias, espérant ainsi, grâce aux relais de ces derniers, faire connaître au grand public cette race unique aux innombrables atouts, mais également sensibiliser les élus à l'éco-pâturage. On parle beaucoup de zéro pesticide en Sologne, rarement de zéro tondeuse. Ce qui est acquis depuis, c'est qu'Évelyne

Boudouin, Directrice du Camping Resort Les Alicourts, totalement tombée sous le charme du mouton solognot, va en faire venir dans son Forest Camp. Ainsi Solognots, Français mais aussi Anglais et Néerlandais de passage, côtoieront ce magnifique animal, en parleront et peut-être même l'adopteront...



La présentation de Montaine a eu lieu dans le cadre enchanteur du château de Montfranc à Pierrefitte-sur-Sauldre.

Pourquoi Montfranc ? Parce que **Louis-Xavier de Laage**, y est jeune éleveur de moutons solognots et a le projet d'ouvrir son exploitation au public (groupes sur rendez-vous) pour faire connaître cette race si particulière. Donc, pour un Office de Tourisme, le choix était légitime. Les activités de Louis-Xavier de Laage furent présentées par **Jacques Laure**, Maire de Pierrefitte-sur-Sauldre et Vice-Président de la Communauté de Communes Sologne des Rivières, en charge du Tourisme.

Pour évoquer leurs activités économiques, artisanales ou culturelles, se tenaient aussi à la disposition des invités :

Karen Blondel et moi-même en tant qu'**Office de Tourisme Sologne des Rivières** à l'origine du projet.

Jean-Paul Perdereau, responsable création pour Les Petites Maries.

Françoise Prudhomme, créatrice d'ouvrages au tricot et crochet en laine de solognote, laine issue de ses propres moutons qu'elle fait laver, carder et filer.

Bernard Heude, historien, Président du GRAHS et spécialiste du mouton de Sologne, qui y dédicaçait « La Sologne, des moutons, des landes et des hommes, du XVIIIe siècle au Second Empire »

Philippe Feugère, paysagiste, l'un des fondateurs et administrateur de De Natura Directeur de Plaine environnement et Administrateur de GE.O.DE. venu avec d'adorables petits moutons de Sologne fabriqués en feutre 100 % laine de solognote.

Il nous a aussi fait la surprise de venir accompagné de **Laurence Anglade**, fileuse émérite et créatrice de La Brebis Perette qui a passionné petits et grands par ses démonstrations.

Sylvain Pinguet, éleveur de moutons solognots et labellisé Bienvenue à la Ferme.

Eloi Primaux, qui pratique une Agriculture de conservation à Nouan-le-Fuzelier. Venu accompagné d'agneaux solognots totalement domestiqués car élevés au biberon, le suivant partout comme l'auraient fait de petits chiots. Ils ont d'ailleurs bien failli voler la vedette à Montaine...

Yseult CARRÉ,

Agent de développement touristique pour l'Office de Tourisme de Sologne

¹ - Devenu récemment Office de Tourisme de Sologne après fusion avec l'Office de Tourisme Cœur de Sologne et le Service Tourisme de la Sologne des Étangs.

² - **Didier Crèche**, Éleveur Président du Flock Book solognot et Administrateur de GE.O.DE.

³ - **Françoise Prudhomme**, Créatrice d'ouvrages au tricot et crochet en laine de solognote, laine issue de ses propres moutons qu'elle fait laver, carder et filer. Mais aussi érudite et excellente photographe. Sa laine, comme ses ouvrages, sont en vente au Bureau d'Information Touristique de Sologne à Salbris.

⁴ - **Philippe Feugère**, Paysagiste, l'un des fondateurs et administrateur de De Natura Directeur de Plaine Environnement et Administrateur de GE.O.DE.

⁵ - Michel Audiard dans Les Tontons Flingueurs.



Respectons nos voisins



©la-wantzenau.fr

Les horaires de tonte autorisés :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h

Samedi : 9h-12h et 15h-19h

Dimanche et jour férié : 10h-12h

Pour les travaux bruyants il faut respecter ces mêmes horaires

Interdiction de brûler des déchets dans les jardins

Amener vos déchets végétaux aux lieux appropriés

Voir dépliant du SMICTOM joint à ce bulletin

Attention aux démarchages à domicile

Au printemps, de très nombreux pierrefittois ont été démarchés par des personnes se présentant mandatées par un fournisseur d'énergie bien connu. Comme par hasard cela s'est passé quelques jours avant les relevés de compteurs. Quelques personnes sont tombées dans leurs filets pensant qu'il s'agissait juste d'actualiser leur dossier.



Nous vous rappelons donc :

1. D'être très vigilants lorsque des inconnus se présentent chez vous sans avoir pris un RdV au préalable
2. Si vous les laissez entrer, ne leur montrez pas vos documents ni factures
3. Ne les laissez jamais seuls dans une pièce
4. Évitez de signer quoi que ce soit, demandez-leur juste de laisser les documents en disant que vous allez les étudier à tête reposée
5. En cas de problème vous pouvez appeler la Mairie : 02 54 88 63 23
6. Si malgré tout vous avez signé, réétudiez les documents **dès le départ des personnes**
7. Si vous vous êtes fait avoir, renvoyez immédiatement le bordereau de rétractation (vous avez 14 jours pour le faire)

La divagation des chiens peut nuire à la vie Pierrefittoise

Afin que le quotidien reste serein dans l'espace public, il est de bon augure que chacun mesure les préjudices éventuels d'un chien qui divague ou encore les inconvénients possibles en présence d'un chien non tenu en laisse.

Le chien qui divague	Pour circuler en bonne et due forme
<ul style="list-style-type: none">* Lorsqu'il n'est plus sous la surveillance effective de son maître.* Lorsqu'il se trouve hors de portée de voix ou de tout instrument sonore permettant à son maître de le rappeler.* Lorsqu'il est éloigné de son maître ou de la personne qui en a la charge d'une distance de 100m.* Lorsqu'il est abandonné et livré à son seul instinct.	<ul style="list-style-type: none">* Être vacciné (rage facultative selon région).* Être identifié.* Être sous la surveillance expresse du propriétaire.



Bon à savoir

Tout dommage causé est à la charge de la personne qui détient la garde de l'animal divagant. Il sera également prescrit au propriétaire de palier toutes les dépenses liées à la « récupération » de l'animal, sa mise en fourrière, son transport, etc. Il vaut donc mieux prendre toutes les précautions nécessaires pour garder son chien près de chez soi.

CR

Le code de la route est complété pour sanctionner la pratique illégale du surteintage des vitres avant

Suivant le Plan National de Sécurité Routière, le surteintage des vitres avant sera sanctionné dans le cas où il ne respecterait pas le taux minimal de 70% de transparence !

Les sanctions appliquées à partir du 1^{er} janvier 2017 sont identiques à celles prévues pour le défaut de ceinture ou l'usage du téléphone, à savoir :

- contravention de 4^{ème} classe,
- amende de 135 €,
- retrait de 3 points.



Le surteintage de vitres arrières et lunettes arrières reste autorisé, et pour ces dernières à la condition que le véhicule soit équipé de deux rétroviseurs extérieurs.

« Petit Marché du lundi »

Depuis « toujours » la Boulangerie Dabout de Salbris installe sa camionnette au Passage de la Forge le lundi matin pour que les pierrefittois aient du pain frais même lorsque la Boulangerie Stern est fermée.



Depuis quelques semaines un boucher-charcutier et un primeur se sont joints à la boulangerie.

Lorsque la demande du primeur pour s'installer le jeudi matin à Pierrefitte était arrivée à la Mairie, le Conseil Municipal avait voté contre.

Des personnes présentes à ce conseil ont signalé leur étonnement lorsque qu'ils ont vu le primeur s'installer quand même.

L'explication se trouve dans les textes de loi. L'article L442-8 du code de commerce dit « *qu'il est interdit à toute personne d'offrir à la vente des produits en utilisant de manière irrégulière le domaine public* ». Le commerce étant libre en France, il n'est donc pas possible de l'interdire, « *ce qui revient à autoriser cette vente* » de façon régulière (jours, horaires, emplacement définis). Et « *en particulier le refus d'autorisation ne peut pas être motivé par la volonté de protéger les commerces locaux* ».

Il a donc été proposé au primeur de venir le lundi matin (et non le jeudi). Et avec le boucher-charcutier, le Passage de la Forge s'est mué en un Petit Marché du lundi matin. Ainsi l'impact est moindre pour l'épicerie locale... et on respecte la législation.

Note à l'attention des utilisateurs du préau de l'Asile **Associations et Particuliers**

**Fermez les toilettes et la grille coulissante à clé
lors de votre départ**

Impératif :

Sortez les poubelles contre le mur extérieur près des grilles de l'entrée

Synthèse des séances de décembre 2015 à avril 2016

Pour mémoire : dans le but de faciliter le suivi des décisions prises en Conseil Municipal, nous avons fait une synthèse des comptes rendus. D'autre part, trois dossiers ont des pages spéciales dans ce n° : **les ateliers municipaux page 13, les chemins et la voirie page 12, la Communauté de Communes page 34.**

Vous trouverez toujours les comptes rendus in extenso sur le site de Pierrefitte sur Sauldre <http://www.pierrefitte-sur-sauldre.fr/fr/compte-rendu-des-conseils> et sur le panneau d'affichage de la Mairie.

SÉANCE DU 03 DÉCEMBRE 2015

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Madame Cécile BEAUFILS suite à son déménagement.

FIXATION DE DIVERS PRIX APPLIQUÉS PAR LA COMMUNE à partir du 1^{er} Janvier 2016 :

- Concession de cimetière : 187 €
- Locations de la salle des fêtes :
 - Associations Pierrefittoises : 80 € par jour ou soirée (1 séance gratuite dans le cadre des activités de l'association) – gratuité : pour les randonnées sans repas et bourses aux vêtements.
 - Associations de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières : 80 € par jour ou soirée.
 - Belote des associations Pierrefittoises : 44 €
 - Vin d'honneur (de 14 H à 19H) : Pierrefittois : 85 € ; Autres : 195 €
 - Journée (de 8 H à 8H) : Caution : 323 € ; Location : Pierrefittois : 165€ ;
 - Autres : 413 €
 - Deux journées consécutives : Caution : 323 € ; Location : Pierrefittois : 247 €
 - Autres : 572 €.
- Locations remorque : 50 €
- Location préau : Associations Pierrefittoises : gratuit dans le cadre des activités de l'association
 - Vin d'honneur (de 14 H à 19H) : Pierrefittois : 42 € ; Autres : 165 €
 - Journée (de 8 H à 8H) : Caution : 162 € ; Location : Pierrefittois : 82€
 - Autres : 247 €
 - Deux journées consécutives : Caution : 162 € ; Location : Pierrefittois : 125 €
 - Autres : 376 €.
- Location salle du Renouveau : Caution : 100 €

	Associations	Particuliers
Journée	20 €	30 €
Week-end	32 €	45 €
Semaine	78 €	100 €
Journée supplémentaire	12 €	15 €

- Photocopies et fax :

A4 noir et blanc	0,30 €
A4 couleur	0,50 €
A3 couleur	0,70 €
Fax	1,80 €

• Interventions sur les réseaux eau et assainissement :

Accès au réseau eau ou au réseau assainissement	800 €
Suppression de compteur	250 €
Ouverture/fermeture compteur (en cas d'hivernage de compteur, de non-paiement de facture, départ et arrivée de locataire,...)	11 €
Intervention pour fuite après compteur	22 €
Déplacement de compteur	22 €
Intervention pour détérioration de compteur (gel, non entretien, ...)	22,00 € + facturation du nouveau compteur aux conditions financières en vigueur.

• Eau et assainissement

EAU	
Location compteur	
Ø 15, 20, 25 mm	22,50 €
Ø 30 mm :	27,90 €
Ø 40 mm :	40,70 €
Ø > 40 mm :	58,00 €

Prix du M3	
De 1 à 150 M3 :	1,95 €
De 151 à 3 000 M3 :	1,24 €
Au-delà de 3 000 M3 :	0,63 €

ASSAINISSEMENT	
Abonnement :	13,90 €

Prix du M3	
S'ajoutent à ces coûts les taxes fixées par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.	1,16 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les différentes **CONVENTIONS AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL pour le développement de la Bibliothèque.**

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2015

QUESTIONS DIVERSES

- Maison rue de la Basse-Cour : la commission des travaux effectuera une visite pour étudier les éventuels travaux de rafraîchissement à réaliser.
- Chemin de Madagascar : des matériaux de remblai ont été apportés par les communes de Brinon et Pierrefitte.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Madame Marie-Claude BOLINET, candidate, est élue à l'unanimité au scrutin secret en remplacement de Cécile BEAUFILS.

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DE GRANDE SOLOGNE

Monsieur Michel CHAUVIN et Monsieur Daniel SIMON ont été élus délégués suppléants.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SYSTÈME INFORMATIQUE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal souhaite informatiser la bibliothèque communale.

Le montant s'élève à :

- matériel (douchette, code-barres) : 316,00 € H.T.
- logiciels (acquisition, installation, formation) : 1 700,00 € H.T.
- maintenance et hébergement : 199,00 € H.T.

Le Conseil Municipal sollicite une aide financière de la Direction de la Lecture Publique afin de l'aider dans ce projet.

SÉANCE DU 11 AVRIL 2016

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Le résultat de l'exercice fait apparaître un **excédent global de 175 982.34 €** réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 160 809.66 €
- section d'investissement : + 15 172.68 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

Le résultat de l'exercice fait apparaître un **excédent global de 205 774.04 €** réparti comme suit :

- section de fonctionnement : + 104 058.13 €
- section d'investissement : + 101 715.91€

COMPTE DE GESTION 2015

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2015 de la Commune et du service Eau et Assainissement présentés par Monsieur CHAUVET, Receveur Municipal.

FIXATION DES TAUX DES TROIS TAXES (taxe d'habitation, taxe foncière bâti et non bâti)

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de **maintenir les taux des taxes d'habitation, du foncier bâti et non bâti comme suit :**

	Taux
Taxe d'habitation	8,91
Taxe foncière (bâti)	17,97
Taxe foncière (non bâti)	44,89

BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif de la commune équilibré en recettes et en dépenses de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 817 915.00 €
- Section d'investissement : 598 150.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget proposé.

Calendrier des fêtes 2016

JUILLET	Samedi 09	Méchoui ACPG	Asile
	Samedi 09 Au dimanche 31	Exposition « Les Couleurs du Loir et Cher » organisé par la Bibliothèque	Salle du Renouveau
	Mercredi 13	Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice - Bal	Asile
	Jeudi 14	Jeux – Repas champêtre – Bal	Asile
	Dimanche 24	Fête Champêtre des Œuvres Paroissiales	Asile
AOUT	Dimanche 21	Brocante Villageoise	
SEPTEMBRE	Du 24 sept au 02 octobre	« Qui a refroidi Lemaure ? » organisé par la Bibliothèque Énigme à résoudre	Salle des Fêtes
NOVEMBRE	Samedi 05	Bourse aux jouets A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Vendredi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918	Salle des Fêtes
	Samedi 12	Concert Gospel Association Music'Arts	Église
	Samedi 19	Exposition Loisirs Créatifs Bricolotes	Salle du Renouveau
	Dimanche 20	Loto A.Tou.Loisirs	Salle des Fêtes
	Samedi 26	Accès au spectacle gratuit Soirée cabaret Moto Evasion	Salle des Fêtes
DÉCEMBRE	Samedi 03	Sainte Barbe	Salle des Fêtes
	Lundi 05	Commémoration AFN	Salle du Renouveau
	Samedi 17	Visite du Père Noël	Salle des Fêtes

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Thaïs JOSSE BLANCHARD
Malo LEFEBVRE
Amaury POTHÉE
Lyana DIAS
Julia PIERRE

30 janvier 2016
15 février 2016
29 février 2016
11 mai 2016
06 juin 2016



Ils nous ont quittés

Irène POMMEREAU née SIMON
Jeannine THOMAS née PETIT
André PETIT
Roger MICHOUX
Annie BAREYT née GESTAT
Marguerite ARNAUD née LOISEL
Jean BROSSAMAIN
Maurice DENIS

27 janvier 2016
31 janvier 2016
14 mars 2016
24 mars 2016
29 mars 2016
30 mars 2016
11 avril 2016
21 mai 2016

Directeur de la publication : Jacques LAURE, Maire ; Rédaction : Commission de la Communication
Mise en page : Pirkko TURUNEN, Sabrina CHAPART ; Imprimé à la Mairie